

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar -SAIDA-
NIF :098620019026427.



Consultation N°42/U.S/2017

L'université de Saida lance par le présent avis une deuxième consultation suite à l'infructuosité de la consultation n°38/U,S/2017, ayant pour objet l'acquisition de moyens et matériels pour la post-graduation à l'université de Saida (lot n°02 sonorisation de la salle de conférence) dans le cadre du budget de fonctionnement année **2017** .

- Les entreprises intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'université Dr Moulay Tahar sise : Université de Saida nouveau siège du rectorat .
- Les soumissions doivent comporter :

A-Le dossier de candidature contient :

- 1-La déclaration de candidature ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée(ci joint modèle).
- 2-La déclaration de probité,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée(ci joint modèle).
- 3-Délégation de pouvoir ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée(ci joint modèle).
- 4-Attestation de visite ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée(ci joint modèle).
- 5-Copie du statut pour les sociétés.
- 6-Domiciliation bancaire.
- 7-Attestation de mise à jour CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture.
- 8-La listes des références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution délivrées par des administrations similaires à l'objet du cahier des charges.
- 9-Les bilans financiers des exercices(2014-2015-2016) visés par les services des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementations du marché public et des délégations de service public, Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire de la convention ,qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention.

B- L'offre technique contient :

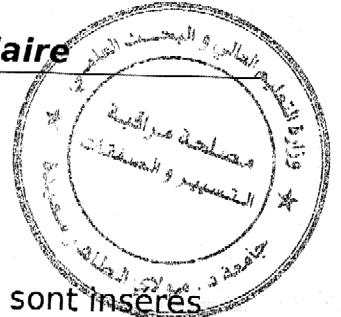
- Une déclaration à souscrire
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention **manuscrite** (lu et accepté).

C-L'offre Financière contient :

- la lettre de soumission .
- le bordereau des prix unitaires (BPU).
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) .

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar -SAIDA-
NIF :098620019026427.



- Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , portant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention :

« dossier de candidature », « offre technique », « offre financière » selon le cas .Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres-consultation n°.....relative à.....»

- Les offres doivent être déposées directement à l'université de Saida, sous direction des finances et de la comptabilité, à l'adresse suivante :

**Rectorat de l'université Dr Moulay Tahar -SAIDA-
Sous direction des finances et de la comptabilité
Service « contrôle de gestion et marchés publics »**

- La date de dépôt des offres est fixée à (03) jours à partir de la date de l'affichage de cette consultation de **9H à 12h**.
- L'ouverture des plis se fera le même jour en séance publique au siège de l'université de Saida à **14h**.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 93 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Saida ,le..... **13 DEC 2017**

Le Recteur